ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

personnes sans domicile fixe

Question écrite n° 94495

Texte de la question

M. Christian Kert attire l'attention de Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité sur la situation des personnes sans domicile qui du fait de leur statut, sont privées de leurs droits aux prestations sociales et n'ont pas accès aux services bancaires, ce qui est source d'exclusion. Aussi il lui demande de bien vouloir examiner cette question et d'étudier les mesures à prendre afin que chaque personne sans domicile qui le souhaite puisse bénéficier d'une adresse à son nom et accèder ainsi aux droits essentiels de la vie sociale.

Données clés

Auteur : M. Christian Kert
Circonscription : Bouches-du-Rhône (11e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 94495
Rubrique : Politique sociale
Ministère interrogé : cohésion sociale et parité
Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 16 mai 2006, page 5048